



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LIBAN - SIGNATURE DE L'ACCORD D'ATTRIBUTION DE L'EXPLORATION DU BLOC 8

Le Liban cherche depuis plusieurs années à atténuer la crise économique et énergétique qu'il traverse en faisant conduire des activités de recherche d'hydrocarbures. Sa zone économique exclusive (ZEE) en Méditerranée a ainsi été divisée en 10 blocs d'exploration offshore pour attirer les grands groupes énergétiques internationaux à même de réaliser les relevés et forer les puits pour découvrir du gaz naturel et du pétrole.

Le pays ouvre régulièrement des cycles d'appel d'offres pour l'exploration de ces zones offshore. Dans le cadre d'un de ces cycles, lancé en 2017, la République du Liban a signé des contrats d'exploration et de production avec un consortium mené par TotalEnergies (alors Total, 35 %), avec Eni (Italie, 35 %) et à l'époque Novatek (Russie, 30 %), pour les blocs 4 et 9 de la ZEE libanaise. Les contrats prévoient des opérations d'exploration, des études sismiques ainsi qu'au moins un puits par bloc pour évaluer la présence d'hydrocarbures. Les conditions contractuelles accordaient en retour à l'État 55 % du profit du potentiel gisement pétrolier ou de gaz.

Le bloc 4, premier bloc à être exploré, n'a pas permis d'obtenir des données favorables. Le puits dit « Byblos-1 », foré en avril 2020 à environ 4 000 m de profondeur, à 30 km au large de Beyrouth, n'a pas révélé que quelques traces de gaz, insuffisantes pour un champ productif. En conséquence, le consortium a renoncé à la licence du bloc 4, que le Liban a prévu d'ouvrir à nouveau lors d'un prochain appel d'offres.

Le forage exploratoire sur le bloc 9 a quant à lui été rendu difficile du fait du contexte géopolitique. Il fait en effet partie, au même titre que les blocs 8 et 10, des trois zones le long de la frontière maritime avec Israël. Toutefois, après la définition et la délimitation de cette frontière à l'issue d'une médiation américaine, par l'accord du 27 octobre 2022 entre le Liban et Israël, le consortium a pu lancer en août 2023 l'exploration du bloc 9, à bord de la plateforme *Transocean Barents*, et a foré le puits « Qana ». Les résultats n'ont pas non plus révélé de découverte exploitabile commercialement d'hydrocarbures.

Malgré ces échecs, le consortium mené par TotalEnergies, et où Novatek a été remplacé par QatarEnergy en 2023, a choisi de poursuivre l'exploration d'hydrocarbures. Pour les blocs 8 et 10, il a déposé en octobre 2023 deux offres qui n'ont pas abouti du fait de conditions fixées par l'État jugées rigides et trop peu compétitives, au moment où le conflit affectait de surcroît la zone. En 2025, le consortium a réitéré son offre, cette fois pour le seul bloc 8, obtenant des conditions plus satisfaisantes dans les négociations.

L'accord d'attribution d'exploration et d'exploitation a finalement été ratifié par le conseil des ministres le 23 octobre 2025, et signé lors d'une cérémonie officielle le 9 janvier 2026. L'accord s'étend sur cinq ans, avec obligation pour le consortium de réaliser, premièrement des études sismiques et géologiques tridimensionnelles au cours des trois premières années, et deuxièmement le forage exploratoire dans les deux années suivantes. Le bloc 8, de 1 200 km², est le seul bloc vierge de données géologiques, première étape de la prospection gazière, préalable au forage d'un puits, qui reste la seule méthode pour confirmer la présence d'un gisement viable.

Si les résultats s'avèrent positifs, le passage de l'exploration à l'exploitation n'est pas automatique. Selon la loi libanaise, le consortium devra en effet, dans ce cas, proposer un plan de développement à l'État libanais et mandater via un appel d'offres une société tierce pour le développement et/ou la gestion technique ou financière de la production, partenaire du consortium. L'accord prévoit enfin que l'État libanais obtiendra entre 30 % et 40 % des revenus issus des hydrocarbures.

LE CHIFFRE À RETENIR

1 200 km²

SURFACE D'EXPLORATION
DU BLOC 8

ÉGYPTE

1. RECOL DES IMPORTATIONS DE BLÉ (-8%) EN 2025, PORTÉ PAR LA HAUSSE DE LA PRODUCTION LOCALE

Les importations de blé ont reculé de 8 % en glissement annuel en 2025, pour s'établir à 13,2 millions de tonnes. Cette baisse s'explique principalement par le renforcement de l'approvisionnement domestique, les achats publics de blé ayant diminué de 15 % à 4,5 millions de tonnes, tandis que les volumes collectés localement ont progressé de 18 % à près de 4 millions de tonnes lors de la campagne 2025. Les autorités visent désormais une collecte comprise entre 4,5 et 5 millions de tonnes dès la prochaine saison, soutenue par une extension de 13 % des surfaces cultivées, à environ 3,5 millions de feddans, afin de réduire la dépendance aux importations. Le recul des achats extérieurs intervient également dans un contexte de hausse des prix mondiaux du blé (+6% en 2025, à environ 250 USD/tonne) et d'une demande intérieure plus modérée pour le pain subventionné. Les stocks actuels permettraient de couvrir les besoins nationaux jusqu'à fin février 2026, tandis que la mer Noire demeure une zone d'approvisionnement clé en raison de prix compétitifs, malgré les tensions géopolitiques persistantes.

2. OBJECTIF DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE À +7,5% À L'HORIZON 2030

L'Égypte poursuit l'objectif d'atteindre une croissance économique de 7,5 % d'ici 2030, a annoncé le ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, à l'occasion d'un conseil des ministres tenu le 6 janvier. Cet objectif figure dans la deuxième édition du « National Narrative for Economic and Social Development », finalisée sous la supervision du Premier ministre et alignée sur la Vision 2030. La stratégie repose sur un modèle de croissance tiré par le secteur privé, avec un objectif de 72 % de l'investissement total à l'horizon 2030, ainsi que sur le renforcement du tissu productif, la part de l'industrie manufacturière (pétrolière et non pétrolière) devant atteindre 20 % du PIB, et celle de l'agriculture 17,7 %. Le tourisme constitue un autre pilier, avec un objectif de 30 millions de visiteurs annuels.

3. DÉFICIT BUDGÉTAIRE STABLE À 4,1% DU PIB AU 1^{ER} SEMESTRE 2025/2026

Le déficit budgétaire de l'État s'est maintenu à 4,1 % du PIB au premier semestre de l'exercice 2025/26 (juillet à décembre), selon le ministère des Finances, soutenu par une forte progression des recettes et la

poursuite de la discipline budgétaire. Entre juillet et décembre 2025, les recettes totales ont augmenté de plus de 30 % en glissement annuel, dépassant la croissance des dépenses, tandis que les recettes fiscales ont progressé de plus de 32 %, reflétant l'amélioration du recouvrement et la reprise de l'activité économique. Cette dynamique a permis de dégager un excédent primaire de près de 383 Mds EGP (environ 7 Mds EUR), soit plus de 1,8 % du PIB, contre 1,3 % à la même période de l'année dernière. Le ministère anticipe une accélération de la performance budgétaire au second semestre. Il souligne également la poursuite de la baisse du ratio dette/PIB et l'amélioration des indicateurs de risque souverain. Ainsi, le CDS à cinq ans est tombé sous les 270 points de base, son plus bas niveau depuis 2020, tandis que les rendements des obligations internationales ont reculé de 300 à 400 points de base sur un an.

4. SECTEUR IMMOBILIER: 66,7 MDS USD D'INVESTISSEMENTS ATTENDUS À L'HORIZON 2030

Le Ministère égyptien du logement, des services publics et des communautés urbaines a présenté une stratégie pour la période 2026-2030 visant à mobiliser 3 150 Mds EGP (66,7 Mds USD) d'investissements dans le secteur immobilier. Le programme porte sur l'allocation de 115,3 millions de m² de terrains, pour une valeur foncière estimée à 532 Mds EGP, principalement localisés dans des extensions urbaines et zones désertiques en périphérie des grands centres. Il entend également renforcer les mécanismes de financement à long terme pour les ménages, tout en accompagnant l'émergence de nouvelles villes et la revitalisation de centres urbains à faible attractivité, notamment en Haute-Égypte, avec un objectif de croissance annuelle des investissements compris entre 15 % et 25 % dans les zones ciblées.

5. L'ÉGYPTE MOBILISE 137,5 M USD DE FINANCEMENTS AVEC LA BEI ET LA SFI EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ

La Ministre égyptienne de la planification, du développement économique et de la coopération internationale, Rania Al-Mashat, a signé deux accords de financement d'un montant total pouvant atteindre 137,5 M USD avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Société financière internationale (SFI), afin de soutenir le développement du secteur privé. Le premier accord prévoit un investissement de 80 M USD de BEI Monde dans le fonds RMBV North Africa III, destiné à accélérer la croissance des entreprises privées et à promouvoir des pratiques durables. Le second accord associe la BEI (37,5 M USD) et l'IFC (20 M USD)

au fonds Alta Semper II, en partenariat avec la MSMEDA (agence égyptienne de développement des TPME), pour soutenir le développement des secteurs pharmaceutique et de la santé en Afrique, avec près de 150 M USD d'investissements attendus, notamment en Afrique du Nord.

IRAK

1. BAISSE DES RÉSERVES DE CHANGE EN 2025

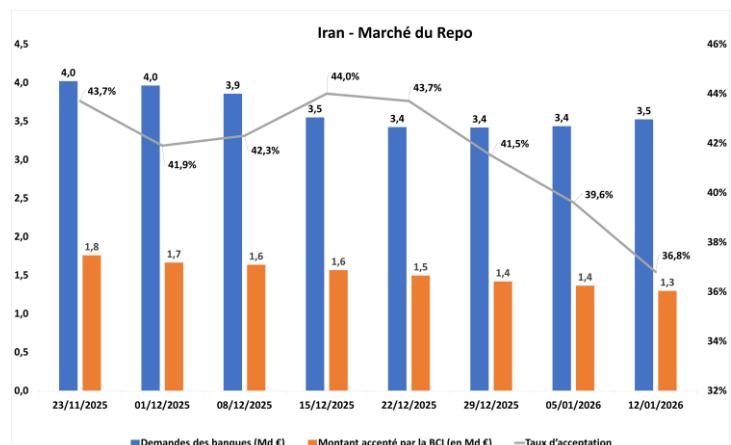
Les réserves de change de la Banque Centrale d'Irak (BCI) se sont élevées à 97,5 Mds USD en décembre 2025, en baisse de 3 % sur un an (100,3 Mds USD) et de 13 % depuis fin 2023 (112 Mds USD). Ce recul s'explique principalement par la baisse des cours du baril de pétrole observée ces dernières années. En effet, le pays est structurellement dépendant des activités pétrolières qui représentent la quasi unique source de recettes en dollars américains, devise indispensable compte tenu de la très forte dépendance de l'économie aux importations. Le rebond des revenus pétroliers en 2022, sous l'effet de l'augmentation du prix moyen du baril exporté avait permis une forte baisse de la dette publique (39 % du PIB fin 2022 contre 72 % en 2020) et une reconstitution des réserves de change (97 Mds USD en 2022 contre 54 Mds USD en 2020). Malgré la baisse enregistrée depuis 2023, le niveau actuel des réserves de la BCI reste confortable et représente 11 mois d'importations de biens et services, atténuant à court terme les risques macroéconomiques. Une baisse durable des prix du pétrole, accentuée par les tensions commerciales internationales, et la poursuite de la politique budgétaire actuelle pourraient faire chuter les réserves de la Banque centrale à 54 Mds USD d'ici 2030.

IRAN

1. LE MONTANT DES CRÉDITS ACCEPTÉS PAR LA BCI A SON PLUS BAS NIVEAU (36,8 %)

À la suite d'une demande de 5,98 M Mds IRR de crédit sur le marché du Repo, la Banque centrale d'Iran (BCI) n'a accepté que 36,8 % des montants sollicités — le plus bas niveau des deux derniers mois — soit l'équivalent d'1,3 Mds EUR au taux du marché libre. Depuis le 15/12/2025, le taux d'acceptation a chuté de 44 % à 36,8 %, ce qui traduit la volonté de la BCI de rediriger une partie de la demande vers le marché interbancaire afin de mieux contrôler la circulation des liquidités. Cette politique, conjuguée à la décision récente de la BCI de laisser les banques intervenir sur le marché des devises au taux du marché libre (une première depuis six ans), montre

que le nouveau gouverneur cherche à encadrer le marché du change libre via les banques plutôt que de laisser ce rôle à des bureaux de change informels, qui opèrent souvent par téléphone et sans traçabilité dans leurs transactions avec les particuliers. Enfin, l'autorisation donnée aux bureaux de change et aux banques de vendre l'équivalent de 1000 EUR aux particuliers et d'acheter jusqu'à 10 000 EUR par an au taux négocié (taux du marché libre) s'inscrit dans une stratégie visant à canaliser les devises détenues par les ménages — estimées à l'équivalent de 40 Mds USD — vers le système bancaire afin de mieux amortir et contrôler les vagues de dépréciation du rial.



2. FIN DE LA PÉNURIE D'HUILE DOMESTIQUE

Le ministère de l'Agriculture annonce la fin de la pénurie d'huile domestique en Iran : l'entreprise d'Etat dominant le secteur a mis sur le marché 15 000 tonnes de stocks et, avec l'annonce de nouveaux prix et la simplification des procédures de dédouanement, le secteur privé a repris la commercialisation. Le gouvernement a validé une enveloppe de 190 M USD pour sécuriser les importations, dont 120 M USD pour le dédouanement et les cargaisons en cours, et 70 M USD via des lettres de crédit (LC) à terme pour de nouvelles importations, notamment depuis la Russie. Les autorités assurent que la demande s'est normalisée, que les réserves couvriront les besoins jusqu'à la fin du Ramadan et que les prix actuels sont indicatifs en attendant un prix d'équilibre négocié entre producteurs et consommateurs.

3. MESURES POUR ALLÉGER LES OBLIGATIONS DES COMMERCANTS

Les autorités fiscales annoncent trois mesures pour alléger les obligations des commerçants : **i)** report de la généralisation du système de la facturation électronique, **ii)** reconnaissance des reçus POS comme facture électronique pour certaines activités,

iii) prolongation d'un an du délai de paiement des pénalités pour défaut de facture électronique.

ISRAËL

1. AUGMENTATION DES RECETTES FISCALES (+12%) EN 2025

Les recettes fiscales israéliennes ont atteint un niveau record de 509,3 Mds ILS (161 Mds USD) en 2025 (soit 24 % du PIB), en hausse de 12 % g.a., dépassant l'objectif initial fixé dans le budget (+8 %). Cette performance s'explique par la mise en œuvre réussie du programme de facturation numérique de l'*Israel Tax Authority*, qui a réduit les possibilités de fraude et amélioré le taux de conformité fiscale. Elle résulte également de plusieurs mesures fiscales discrétionnaires, notamment la hausse du taux de TVA, l'introduction d'une surtaxe additionnelle et l'application de la loi sur les bénéfices bloqués, qui ont élargi l'assiette fiscale. Dans ce contexte, le déficit public d'Israël s'est établi à 4,7 % du PIB en 2025, soit 98,6 Mds ILS (31 Mds USD), un niveau inférieur au plafond légal de 5,2 % mais supérieur à l'objectif initial du budget fixé à 4,2 %.

2. CREUSEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL (4,9 %) EN 2025

Selon le bilan du commerce extérieur publié par le Bureau central des statistiques, les importations israéliennes sont passées de 126,9 Mds ILS (40 Mds USD) en 2024 à 133,1 Mds ILS (42 Mds USD) en 2025, tandis que la part des exportations de biens rapportée au total des importations a reculé à 59,3 %, contre 62,3 % un an plus tôt. Les données font également apparaître une hausse marquée des importations de voitures particulières à usage professionnel, en progression de 66,0 % en rythme annuel, ainsi qu'une forte augmentation des biens d'investissement, en hausse de 35,4 %, traduisant un regain de la demande liée à l'activité économique et aux besoins de capital productif.

3. ISRAËL SE FINANCE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX À DES CONDITIONS PROCHES DE L'AVANT-GUERRE

La prime de risque d'Israël s'est nettement détendue, revenant à des niveaux proches de ceux observés avant la guerre. La semaine dernière, le Trésor du ministère des Finances a levé 6 Mds USD sur les marchés internationaux dans un contexte d'amélioration des conditions financières, liée notamment à l'apaisement de la situation sécuritaire. L'émission a été réalisée avec un écart pondéré de 102 points de base au-dessus de l'obligation équivalente du Trésor américain, contre 154 points de base lors de l'émission internationale de l'an

dernier, soit une amélioration de 34 %. L'opération a suscité une forte demande, atteignant 36 Mds USD, soit six fois le montant levé, et a attiré près de 300 investisseurs issus de plus de 30 pays, illustrant le retour de l'appétit des marchés pour la dette souveraine israélienne.

4. NVIDIA ENVISAGE D'INVESTIR DANS UN MÉGA CAMPUS R&D À KIRYAT TIVON

Nvidia a confirmé officiellement la création d'un vaste campus de R&D en Israël, à Kiryat Tivon, dans le district de Haïfa, pour un investissement annoncé de plusieurs milliards de dollars. Le projet portera sur un site d'environ 36 hectares avec une surface bâtie de 160 000 m² et doit accueillir jusqu'à 10 000 salariés, ce qui en ferait le deuxième plus grand centre du groupe après son siège aux États-Unis, tout en portant les effectifs de Nvidia en Israël à près de 15 000 personnes à terme. Les travaux devraient débuter en 2027 pour une mise en service progressive à partir de 2031. L'État israélien accordera à Nvidia une décote d'environ 51 % sur le foncier, l'entreprise devant acquitter environ 90 M ILS pour le terrain et près de 7,5 M ILS par an en taxes locales après réduction. En parallèle, Nvidia prévoit la construction à proximité immédiate de l'un des plus grands centres de données d'Israël et du Moyen-Orient, d'une superficie d'environ 30 000 m² et exclusivement dédié à ses besoins de développement internes. L'ensemble du projet est présenté par les autorités comme un levier majeur de développement économique et technologique pour le nord du pays, même s'il soulève des enjeux importants en matière d'infrastructures de transport et d'approvisionnement énergétique.

5. LA TECH EMPLOIE 32 600 PERSONNES EN EUROPE DONT 12 % EN FRANCE

Selon une étude de EIT hub, Planven et KPMG, 1 686 entreprises technologiques israéliennes étaient actives en Europe fin 2025, dont 279 en France. Elles employaient 32 617 personnes sur le continent, dont 1 750 dans l'Hexagone. Ces chiffres placent la France au 3^{ème} rang de l'UE des principaux pays d'activité de la tech israélienne, derrière l'Allemagne (415 sociétés et 15 % des salariés au sein de l'UE) et l'Espagne (356 sociétés et 10 % de la main d'œuvre), à un niveau similaire à la Pologne (257 sociétés et 12 % des salariés de la tech israélienne dans l'UE). La tech israélienne reste cependant plus fortement implantée dans les pays du continent hors UE, notamment le Royaume-Uni (704 sociétés et 6 724 salariés) et l'Ukraine (312 sociétés et 2 598 salariés). Les secteurs de la tech les plus représentés parmi les filiales israéliennes en Europe sont l'IA et les sciences de la vie (13 % chacun).

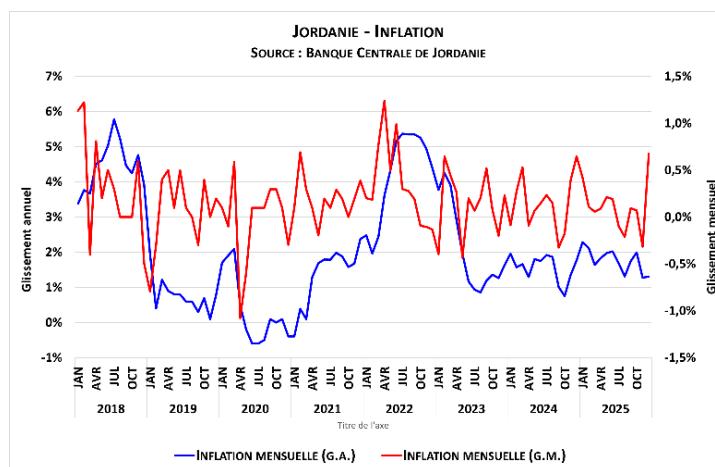
JORDANIE

1. LANCEMENT DU PROGRAMME EXÉCUTIF 2026-2029

Le programme exécutif du gouvernement pour les années 2026-2029, qui s'inscrit dans le cadre de la Vision de modernisation économique, a été lancé le 12 janvier lors d'une cérémonie parrainée par le roi Abdallah II. Le Premier ministre Jaafar Hassan a annoncé le lancement de plusieurs projets co-financés par le secteur privé, dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des transports et des infrastructures. La Ministre du MoPIC, Zeina Toukan, a également indiqué qu'avait été intégré dans ce programme 126 indicateurs de performances et de 13 plans d'action conçus pour améliorer la position de la Jordanie dans les classements internationaux.

2. L'INFLATION ATTEINT 1,77 % EN 2025

Selon le Département des Statistiques (DoS), l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de +1,77 % en glissement annuel (g.a.) sur l'ensemble de l'année 2025 et de +1,31 % au mois de décembre 2025 (g.a.). L'inflation en 2025 a principalement été tirée par l'augmentation des prix des catégories : « effets personnels » (+22,71 %), « cacao, thé et café » (+10,35 %), « tabac » (+10,17 %), « fruits et légumes » (+9,35 %) et pour les « matières grasses et huiles » (+4,78 %). À l'inverse, les catégories « pâtes, légumineuses sèches et conserves », « appareil et ustensiles ménagers », « meubles, tapis et literie » et « appareils électroménagers » ont enregistré des baisses de prix, respectivement de -4,52 %, -2,67 %, -1,91 % et -1,78 %. Pour rappel, en 2024, l'inflation s'était élevée à +1,56 % en g.a.



3. CONFIANCE DE FITCH DANS LE SECTEUR BANCAIRE

Fitch Ratings a publié un rapport sur le secteur bancaire jordanien. L'agence souligne une stabilité soutenue, des niveaux de liquidité confortables et des niveaux de fonds propres importants. Ces

bonnes performances s'inscrivent dans un contexte de croissance économique favorable, prévue par Fitch à environ 2,8 % en 2026. L'agence de notation annonce une approche prudente et équilibrée de la part des banques face à l'incertitude régionale, résultant en une croissance modérée des prêts. Le rapport met également en exergue des niveaux de financement et de liquidité stables, soutenus par une base de dépôts diversifiée et des pratiques efficaces de gestion de la liquidité.

4. SOMMET JORDANO-EUROPÉEN

La Jordanie et l'Union européenne (UE) ont tenu jeudi 8 janvier 2026 un sommet bilatéral, en présence du roi Abdallah II, du président du Conseil européen António Costa et de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Ce sommet fait suite à la signature, en janvier 2025, du Partenariat stratégique global UE-Jordanie. Un forum d'investissement UE-Jordanie a été annoncé à l'occasion de ce sommet pour avril 2026, avec la participation attendue d'Ursula von der Leyen et d'investisseurs européens. Ce rendez-vous visera à signer des projets phares, dans le cadre du paquet de soutien UE de 3 Mds EUR pour 2025-2027 (640 M EUR en subventions, 1,4 Md EUR en investissements et 1 Md EUR en prêts concessionnels).

LIBAN

1. LA BDL SE CONSTITUE PARTIE CIVILE POUR RECOUVRER LES FONDS DÉTOURNÉS

La Banque du Liban (BdL) a annoncé le lancement d'une série de procédures judiciaires au Liban et à l'étranger afin de récupérer des fonds détournés ou utilisés illégalement. Son gouverneur, Karim Souaid, a indiqué que ces actions visent également à affirmer les droits légaux de la BdL sur les fonds mis à la disposition des gouvernements successifs jusqu'à fin 2023, les faits reprochés ayant contribué à l'érosion des actifs de la Banque centrale. Une plainte a notamment été déposée contre « un ancien haut responsable de la BdL » et un ex-banquier. La BdL s'est également constituée partie civile dans une affaire liée à la société Forry Associates, soupçonnée d'avoir perçu des commissions indues.

2. INDICE PMI SUPÉRIEUR À 50 POUR LE CINQUIÈME MOIS CONSÉCUTIF

L'indice des directeurs d'achat ou *Purchasing Managers' Index* (PMI) du Liban passe de 50,6 en janvier 2025 à 51,2 en décembre, témoignant d'une expansion de la confiance du secteur privé, tendance principalement soutenue par la demande intérieure.

Cependant, l'indice PMI reste en dessous de 55, niveau qui indiquerait une forme pérenne d'optimisme du secteur privé. La demande extérieure reste faible en raison de l'augmentation du prix des entrants liée à des coûts d'importation et de transport élevés et aux pressions inflationnistes. Enfin, l'emploi reste faible du fait de l'incertitude des entreprises face à un environnement géopolitique incertain.

SYRIE

1. INFLATION À 11 % EN GLISSEMENT ANNUEL

Selon, Syrian Center for Policy Research (SCPR), l'indice des prix, fondé sur 2021 comme année de base, est passé de 740 en novembre 2024 à 824 un an plus tard, soit une inflation annuelle de 11,35 %. Ce taux reste élevé mais inférieur à ceux observés les années précédentes, souvent supérieurs à 100 %. La hausse des prix est intervenue malgré l'appréciation de la livre syrienne face au dollar.

Selon le SCPR, l'inflation est notamment due à la levée des subventions sur le pain et à la hausse des coûts de l'éducation et du tabac. Les prix de l'alimentation ont augmenté d'environ 2 % sur un mois, tandis que ceux des loisirs et de l'habillement ont légèrement reculé.

2. EXEMPTION DE PÉNALITÉS ET D'AMENDES POUR LES CONTRIBUABLES EN RETARD DE PAIEMENT

Par décret présidentiel n° 375 de décembre 2025, le gouvernement syrien a annoncé l'annulation des pénalités, amendes et intérêts liés aux impôts dus jusqu'en 2024 pour les contribuables qui régularisent leur situation avant le 31 mars 2026. Les contribuables réglant leurs arriérés avant le 30 juin 2026 bénéficieront quant à eux d'une réduction de 50 % des pénalités. Ceux ayant déjà payé leurs impôts avant l'entrée en vigueur du décret seront exonérés des intérêts et amendes non acquittés. La mesure vise à encourager le retour des contribuables dans le système formel et à générer des recettes à court terme.

3. ACCORD AVEC LA TURQUIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE NAVALE

La Syrie a signé un accord d'investissement de 190 millions de dollars visant à développer l'industrie navale sur son territoire. L'accord a été conclu entre l'Autorité générale des ports et des douanes et une entreprise turque spécialisée. Il prévoit la construction, l'équipement et l'exploitation d'un chantier naval au port de Tartous. Le projet couvrira les activités de construction, de réparation et de

maintenance. La durée de l'investissement est fixée à 30 ans, sans engagement financier pour l'État syrien.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. L'UE FINANCE UNE ÉTUDE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Un accord de financement a été signé dimanche entre Ahmad Abu Holi, membre du Comité exécutif de l'OLP et chef du Département des affaires des réfugiés, et le ministre palestinien des Finances et de la Planification Stéphane Salameh, pour la mise en œuvre du projet « Étude pour le développement d'interventions stratégiques visant à améliorer les services d'eau et d'assainissement dans les camps de réfugiés palestiniens ».

Financé par l'Union européenne à hauteur d'environ 480 000 euros, le projet sera mis en œuvre par le Département des affaires des réfugiés en coordination avec le ministère des Finances, l'UNRWA et les autorités compétentes des pays hôtes.

Les travaux de terrain débuteront le 25 juillet 2026 pour s'achever le 25 avril 2027. Le projet couvrira les camps de réfugiés en Palestine (Cisjordanie et Gaza), en Jordanie, en Syrie et au Liban, avec un accent particulier sur 22 camps prioritaires confrontés à une grave dégradation des infrastructures et à d'importants défis environnementaux.

Cette étude vise à améliorer la planification stratégique, orienter les investissements futurs et renforcer durablement les services d'eau et d'assainissement au bénéfice des réfugiés palestiniens, dans le pays et dans la diaspora.

2. COUT DE LA VIE EN 2025

En 2025, l'indice du coût de la vie en Palestine a enregistré une forte hausse par rapport à 2024, principalement en raison de niveaux de prix sans précédent dans la bande de Gaza, dans le contexte du 7 octobre 2023. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 10,54 % au niveau national. Cette hausse est tirée par l'augmentation des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles (+84,09 %), avec une flambée du prix du gaz atteignant +297,58 %.

Sur le plan régional, le coût de la vie a bondi de 21,93 % à Gaza, sous l'effet d'une explosion des prix du logement et de l'énergie (+212,25 %) et d'une hausse marquée des produits alimentaires (+71,01 %). À Jérusalem, l'indice a progressé de 1,64 %, tandis qu'en Cisjordanie, il a légèrement reculé de 0,11 %.

Depuis 1996, l'inflation cumulée atteint environ 284 %, traduisant une érosion du revenu estimée à 147 % entre 2008 et 2025.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,6	25*
PIB (Mds USD) – 2024^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	16,4	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	51,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr